

evelyne revellat

De: Clément Mousset <clement.mouss@gmail.com>
Envoyé: jeudi 10 novembre 2016 17:14
À: evelyne revellat; a.preuvot@gmail.com
Objet: Taxe d'habitation de l'année 2016
Pièces jointes: Taxe_d'habitation_2016.jpg; RIB_c_mousset.pdf

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour Mme Revellat,

L'avis d'imposition pour la taxe d'habitation de janvier 2016 a été envoyé sur mon relevé d'imposition.

Suite à notre appel téléphonique de cet après midi, merci de trouver ci dessous ce que nous avons convenu à l'oral.

En début d'année 2016 nous étions 3 colocataires présent dans la maison, Charlotte, Adélaïde et moi même. Nous avons convenu tous les quatre, que le montant de la taxe d'habitation soit divisé en 6 correspondant au nombre de chambre dans la maison. Charlotte, Adélaïde et moi même prenons chacun une part et vous les 3 parts restantes.

Vous pouvez trouver ci joint la copie d'écran de mon avis d'imposition en ligne. La taxe d'habitation s'élève donc à 1035 euros.

La part de chacun est alors :

Adélaïde : 172.5 euros (1 part)
Charlotte : 172.5 euros (1 part)
Clément : 172.5 euros (1 part)
Evelyne Revellat : 517.5 euros (3 parts)

Durant notre appel vous m'avez précisé que vous réglerez la part de Charlotte.

Ainsi Mme Revellat, merci de me faire parvenir la somme de 690 euros (4 parts de 172.5 euros).
Adélaïde, merci de me transmettre la somme 172.5 euros.

Vous pouvez trouver mon RIB ci joint.

Merci de votre retour.

Bonne soirée à tous.

--
Clément Mousset
tel: +33(0) 782 243 236